



Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

2017 : L'année de tous les dangers !

2017 : année d'élections présidentielle et législatives, année décisive quant à l'avenir des cheminots ! Oui 2017 est l'année de tous les dangers... et les cheminots doivent absolument en prendre conscience !

Certains candidats à l'élection présidentielle ne font pas mystère de leur volonté de « se faire » les cheminots, et au-delà les salariés dans leur ensemble !

Les annonces vont bon train sur tout ce qui pourrait être rogné aux salariés.... Mais les cheminots, avec d'autres, sont assurément en première ligne dans leur viseur :

Suppression du Statut, fin de la sécurité de l'emploi dans les entreprises publiques et pour les fonctionnaires, augmentation du temps de travail, recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans, Tout y passe !

Et à vrai dire, quand on se plonge dans les programmes et déclarations des candidats (ou pressentis) aux Présidentielles, on se rend compte que du FN jusqu'au PS, c'est une course à la surenchère anti-salariés !

Doit-on se résoudre à ce que à ce que les salariés perdent sans cesse des droits ?

Doit-on se résoudre à ce que la part des richesses produites qui est redistribuée aux salariés soit constamment réduite au profit des patrons et des actionnaires ?

SUD-Rail comme Solidaires (notre structure Interpro) pensent que non !!

Les salariés ne doivent surtout pas se faire à l'idée que leur avenir est écrit d'avance ainsi.

En 2017, les cheminots avec les autres salariés, ont la possibilité d'éviter ce scénario à la fois en ne votant pas pour ceux qui ont

clairement fait le choix des patrons, puis si cela ne suffisait pas, en se mobilisant fortement aux premières attaques venues.

Tous ces donneurs de leçons qui vivent grand train n'ont décidément pas de vergogne :

- Cela ne choque-t-il personne que les candidats à la Présidence de la République puissent se présenter et accéder au Pouvoir suprême tout en ayant un casier judiciaire bien rempli quand les cheminots eux doivent présenter un casier vierge pour intégrer la SNCF !
- Cela va-t-il continuer longtemps que ces mêmes personnes nous fassent passer pour des privilégiés et veulent supprimer nos régimes spéciaux (*légitimes par ailleurs*) quand eux jouissent de régimes spéciaux +++ ?

Parce que nous sommes plus nombreux qu'eux et parce que si l'on décidait de s'unir, nous les contraindrions à stopper leur politique anti-salariés, en 2017, SUD-Rail appelle les cheminots à la réaction ! Et au sein de la SNCF, nous vous appelons à renforcer SUD-Rail, la seule alternative possible dans le monde syndical. A la différence d'autres, SUD-Rail n'avait pas appelé à voter Hollande en 2012, l'avenir nous a donné raison !



La chasse aux services publics continue.



Le journal syndical Solidaires SUD-Rail

CDD ET INTERIMAIRES :

LES DIRIGEANTS SNCF LES MULTIPLIENT POUR BRISER LE STATUT ET PRECARISER LES PERSONNELS QU'ILS ONT SOUS LA MAIN !

SUD-RAIL MET LES PIEDS DANS LE PLAT !

Depuis quelques années, la direction a de plus en plus recours aux CDD et intérimaires. Une précarisation des emplois décidée par nos dirigeants qui eux ne sont pas précaires.

SUD-Rail n'oppose pas les CDD/intérimaires aux cheminots au statut ou en CDI, ce sont avant tout des salariés !

Par contre, SUD-Rail est contre le recours à ces emplois précaires. En 2015, sur le périmètre mobilité Rhône/Alpes, le cout des intérimaires est estimé à 4 millions d'euros. On dit bien « estimé » car un an après, la direction est toujours dans l'incapacité de donner de chiffres exacts. Ceux donnés lors de la réunion du CE d'octobre sont entièrement faux.

SUD-Rail a demandé les bons chiffres et le nombre d'heures exact il y a 3 semaines : la direction ne nous les a toujours pas fournis à ce jour. Ensuite viendra le temps de leur demander le cout des CDD, le cout des renforts... et on s'apercevra que cette précarisation au delà de mettre l'emploi des cheminots en danger, coute une fortune à la SNCF... bien plus cher que si ces emplois étaient réalisés au Statut.

Un intérimaire ou un CDD ne peut pas gagner moins que le cheminot qu'il remplace. SUD-Rail demande depuis plusieurs années comment ces employés récupèrent les heures de nuit (les RN) ou les jours fériés, la direction nous dit que tout ce passe bien...c'est faux !

D'ailleurs, via différentes démarches, SUD-Rail a fait récupérer plusieurs milliers d'euros à plusieurs salariés.

Nous invitons tous les CDD et intérimaires à contacter un délégué SUD-Rail afin de faire respecter leurs droits. Oui vous avez des droits !

Tous les cheminots soucieux de leur emploi et de leur entreprise doivent combattre cette précarisation, l'établissement qui a eu le plus recours à cette main d'œuvre est Oullins.... Bilan : les ateliers d'Oullins ferment !

SUD-Rail réclame l'embauche au Statut immédiate des CDD et intérimaires !



Rejoignez SUD-Rail...

Nom : Prénom :

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF : Portable :

Mail :

- Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :
 Je veux adhérer à Sud Rail.

Sud
Rail

Sud Rail Lyon - 41 quai Fulchiron Lyon 69005
Tél. SNCF : 405405 Tél. PTT : 04 78 38 15 08

Mail : sudraillyon@gmail.com - Site internet : www.sudraillyon.org

Union
syndicale
Solidaires

Plus que jamais, pour avoir un maximum d'infos en temps réel, un réflexe :

www.sudraillyon.org



Deshuntages

Jusqu'à quand ?

Bien que le conseil des prud'hommes a donné raison aux ADC qui ont fait usage de leur droit de retrait, la direction traîne encore des pieds pour stopper les deshuntages!

Le 17 Octobre a été rendu le jugement prud'homal du tribunal de Bayonne. 3 conducteurs de trains de Bayonne avaient refusé de conduire des X73500 qu'ils estimaient légitimement dangereux et avaient fait valoir leur droit de retrait. La seule réponse de l'entreprise avait été la sanction !

Le verdict est clair :

Le danger est avéré, le droit de retrait était donc légal, les sanctions sont annulées !

A travers cette décision, c'est un rétablissement du droit qui constitue une victoire pour les revendications portées par SUD-Rail pour une meilleure sécurité du ferroviaire, des usagers et des cheminots. Parce que c'est bien de cela dont il est question dans l'affaire des deshuntages : Risques de rattrapage, déraillement, nez à nez, collisions aux PN..

A SUD-Rail, nous ne baissons la garde, et nous appelons à faire si nécessaire usage de droits de retrait dans l'objectif d'obliger la SNCF à aborder sérieusement le problème et à trouver des solutions afin d'assurer un service public sûr !

Nous demandons, dès aujourd'hui, un engagement de la direction à ne plus sanctionner les conducteurs qui feront valoir leur droit de retrait et réclamons le remboursement des retenues sur salaire qui ont été faites aux conducteurs et contrôleurs stéphanois ayant eux aussi fait usage de leur droit de retrait.

Envoyé Spécial : l'émission qui dérange !

L'émission « Envoyé Spécial » a révélé au grand jour l'état de délabrement de nombreuses lignes et les problèmes de deshuntages de certains matériels comme les X73500 qui circulent sur notre région. Nous sommes en automne, période critique pour les deshuntages ; cette année la direction SNCF est particulièrement silencieuse sur les mesures prises pour les éviter... Les remontées de deshuntages sur DURANDAL (application de suivi des incidents) sont pratiquement inexistantes. La direction du matériel traîne des pieds pour mettre en place de véritables modifications techniques sur les X73500. Pourtant des deshuntages se produisent un peu partout en France : Bourgogne, Lorraine, Auvergne, mais aussi à nouveau sur la ligne St Etienne/Le Puy.

Après soit disant la présence de particules de céréales l'année dernière, la direction veut nous faire croire que c'est le sable sur les voies qui pourrait être le seul responsable !

Plusieurs deshuntages d'une UM de 3 caisses X73500 ont eu lieu le 9 novembre sur la ligne Nogent-Le Mans. Cela montre bien que la mesure prise par la SNCF de faire circuler les X73500 en UM n'est pas suffisante. En Auvergne la SNCF a décidé de fermer la ligne Aurillac-Brive du 21 octobre 2016 au 9 janvier 2017 pour cause de feuilles sur les rails ! Au lieu de faire circuler des trains nos dirigeants les remplacent par des cars ...

A croire qu'en 2016, la SNCF n'a plus les moyens de mettre des moyens matériels et humains pour entretenir certaines lignes. Ou ne serait-ce pas plutôt un moyen détourné de justifier une prochaine fermeture de ligne... On est en tout cas bien loin du service public.

Quoiqu'il en soit, les représentants SUD-Rail seront comme toujours présents sur le terrain et mettront tout en œuvre pour protéger usagers et cheminots.

Les TER gratuits pour les forces de l'ordre !

En cette période de suppression massive des contrôleurs sur les TER de la région, voilà que Laurent Wauquiez (président du Conseil Régional) a pris la décision de rendre le train gratuit pour les flics sur la région. Pas seulement gratuit lorsqu'ils sont en fonction, mais également lors de leurs déplacements à titre privé. Laurent Wauquiez expliquant tout à fait sérieusement que c'est une bonne chose car ils sont armés.

SUD-Rail considère que les choix actuels de la direction SNCF et du Conseil Régional sont tout simplement irresponsables : après avoir vider de nombreuses gares de toute présence cheminote, la direction s'attelle maintenant à la suppression des contrôleurs dans les TER de la région.

Ces choix, uniquement faits dans une logique financière, conduisent indiscutablement à rendre moins sûres les enceintes ferroviaires.

Dans le même temps, on vient nous expliquer qu'il ne faut pas s'inquiéter car des gens armés seront parfois présents. Nous avons vraiment le sentiment d'être dirigés et administrés par de grands irresponsables !!!

Du 28 novembre au 12 décembre :

Faites voter SOLIDAIRES aux élections TPE !

Les salariés des très petites entreprises (TPE), très petites associations (TPA), ou les salariés du particulier sont appelés à voter pour désigner le syndicat qui les représentera. Ce sont près de 5 millions de salariés qui sont concernés ; ces salariés n'ayant pas de délégués du personnel. Solidaires, notre structure interpro regroupant tous les syndicats SUD, présente des candidats dans toutes les régions.

Plus Solidaires aura de voix, plus nous aurons des représentants pour défendre ces salariés !
Plus Solidaires aura de représentants pour négocier les conventions collectives, plus ces salariés auront de droits !

Les cheminots savent bien l'importance d'avoir des représentants SUD-Rail/Solidaires pour négocier la convention collective ! A travers ces élections seront aussi désignés les conseillers prudhommaux. De plus en plus de cheminots saisissent cette juridiction. Avoir de nombreux conseillers Solidaires, c'est s'assurer que contre la loi des patrons les droits des salariés seront défendus.

Chaque cheminot connaît dans son entourage quelqu'un qui est concerné par cette élection, faites le voter Solidaires !

SUD-RAIL SIGNE 2 ACCORDS D'ENTREPRISE !

La direction a soumis courant octobre 2 accords à signature :

- un accord national concernant la prise en compte de trimestres des ex-Apprentis dans le calcul de leur retraite. *(un tract explicatif a été réalisé par SUD-Rail et est disponible sur notre site internet).*
- Un accord régional concernant la gestion de la période transitoire des DP et CHSCT de l'EV TGV Rhône-Alpes, de l'EV Alpes, de la Direction Régionale, et de l'ETSV Loire/Drôme Ardèche.

Sur ces 2 accords, des négociations ont eu lieu et SUD-Rail y a pris toute sa place.

Les textes définitifs, bien qu'améliorables et en deçà de ce que SUD-rail souhaiterait, vont dans le bon sens.

Après consultation de ses adhérents, comme SUD-Rail le fait à chaque fois qu'un accord est proposé par l'entreprise, SUD-Rail a donc signé ces 2 accords d'entreprise.

Bien loin de l'image que certains essaient de coller à SUD-Rail, il nous arrive donc de signer des accords. Pour exemple, SUD-Rail a également signé l'accord Temps Partiels, SUD-Rail a signé l'accord Travailleurs Handicapés, SUD-Rail a signé l'accord Mixité et égalité Hommes-Femmes.

A chaque fois qu'un accord améliore la condition des salariés et leur octroie de nouveaux droits, SUD-Rail signe sans détours les accords qui lui sont soumis. En revanche, à la différence d'autres syndicats, aucun accord qui fait perdre des droits aux salariés n'a été signé par SUD-Rail !

CQFD !!!

